



Date de création : 21/01/2021	Auteur : EC	Documents associés :
Participants : E. BARANES, T. BLAYAC, P. MAHENC, S. MICHEL, F. MIRABEL, B. MULKAY, F. RICCI, E. LAVAINÉ, F. SEYTE.	Représentés : G. CHEIKBOSSIAN (P. MAHENC), B. MAGDALOU (P. MAHENC), J-C. POUDOU (E. BARANES), M. DAVIN (E. LAVAINÉ), P. LECTARD (S. MICHEL), M. REYMOND (F. MIRABEL), J. ROUANET (F. SEYTE).	Membres de droit et invités : T. CORTADE (Vice Doyen) L. MAGLIARI (Directeur Administratif) E. COLOMBIER (Assistante de direction) M. DUTILH (Direction - Gestionnaire)

**16 présents ou représentés sur 19 membres en exercice.**

La séance du conseil en formation restreinte aux enseignants chercheurs est ouverte à 11h35.

## **FORMATION RESTREINTE AUX ENSEIGNANTS CHERCHEURS**

### I- Avis sur les propositions du DS Économie concernant les comités de sélection 2021

#### **1. Avis sur les propositions du DS Economie concernant les comités de sélection 2021**

M. Mirabel ouvre la séance et donne la parole à M. MulKay, Directeur du laboratoire MRE, pour présenter la composition des comités de sélection 2021.

Il est précisé que la composition de ces comités a été préalablement validée par le conseil du Département Scientifique Economie.

##### a. COS 05 MCF 0060

Président : Benoît MULKAY

Vice-président : François MIRABEL

##### Membres internes :

M. MULKAY Benoît

M. MIRABEL François

Mme SEYTE Françoise

M. GRANIER Laurent

##### Membre externes :

Mme COUHARDE Cécile

Mme LARDIC Sandrine

Mme SALLENAVE-ALLEGRET Audrey

M. LOPEZ Jimmy

b. COS 05 MCF 0201

Président : Alain MARCIANO

Vice-présidente : Marlène GUILLON

Membres internes :

Mme GUILLON Marlène

M. MARCIANO Alain

M. POUDOU Jean Christophe

M. REYMOND Mathias

Membre externes :

Mme BRISSET-MERTZ Karine

Mme COSNITA-LANGLAIS Andreea

Mme DORIAT-DUBAN Myriam

Mme OBIDZINSKI Marie

M. Mahenc demande à ce que les votes du Département Scientifique Economie soient rappelés.  
Pour rappel : 3 ne prennent pas part au vote, 9 pour.

Mme Lavaine aurait souhaité que les documents aient été envoyés plus tôt. M. Ricci appuie la remarque de Mme Lavaine même s'il comprend la complexité de monter un comité de sélection dans les délais tout en respectant les critères imposés par la réglementation.

Mme Michel s'associe également à cette demande ainsi que M. Blayac et M. Mahenc. De manière quasi unanime, les membres du conseil regrettent de ne pas avoir eu les documents avant.

Vote pour le COS 05 MCF 0060

- 3 contre
- 4 abstention
- 9 pour

Vote pour le COS 05 MCF 0201

- 3 contre
- 4 abstention
- 9 pour

M. Mirabel remercie l'ensemble des membres pour leur participation. Il annonce qu'un conseil se tiendra début février.

Au-delà de l'ordre du jour, les membres en formation restreinte ont abordé des questions notamment sur la situation sanitaire ainsi que sur l'enregistrement des cours et le droit à l'image.

Th. Blayac regrette que la communauté universitaire n'ait pas été prévenue des cas de covid-19 parmi le personnel de la scolarité durant la session d'examen de décembre dernier afin de pouvoir agir en conséquence dans les locaux de la Faculté et au moment de la correction des copies.

S. Michel souhaite qu'une réflexion soit menée sur le droit à la propriété des cours des enseignants afin d'avoir une charte dans laquelle les étudiants s'engagent à ne pas diffuser les cours auxquels ils ont accès via les enseignements distanciels.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H20.